



*Un expert vous accompagne  
pour sécuriser la rédaction de vos contrats de travail*

Je veux embaucher  
un salarié,  
quelles précautions  
dois-je prendre  
lors de la rédaction  
du contrat de travail ?

Le contrat de travail  
est-il obligatoire ?

Quels délais  
dois-je respecter  
pour la remise  
du contrat ?

CDI, CDD,  
quelles sont  
les contraintes ?



## MÉMO

- Un accompagnement sur la rédaction du contrat
- Une approche 360° du contrat de travail
- Vos embauches sécurisées

# EMBAUCHER

80 €  
HT

Pour un contrat standard

160 €  
HT

Pour un contrat complexe  
(Rémunération variable,  
contrat temps aménagé, cadre,  
clauses de non concurrence, etc.)

## De quoi s'agit-il ?

Cette mission s'appuie sur une approche globale de la future **relation employeur/salarié**. Elle intègre les **dernières évolutions** de la législation du travail et du droit social ainsi que les **obligations** liées à la convention collective ou accord de branche. Elle respecte le **formalisme** essentiel à la rédaction d'un contrat sécurisé.

## Comment ça marche ?

1

### Écouter

Vous faites part de vos besoins à votre conseiller social en vous appuyant sur la fiche « entrée salarié » fournie par le cabinet. Cet entretien aborde l'ensemble des aspects de la future relation avec le salarié. Vous déterminez le type de contrat le plus adapté pour intégrer les particularités et contraintes du futur emploi.

3

### Appliquer

Votre conseiller social intègre les clauses du contrat dans l'établissement des bulletins de paie.

2

### Rédiger

Votre conseiller social vous remet un projet de contrat de travail personnalisé à votre embauche et avec votre accord, édite la version définitive à faire signer par le salarié.

## Pour aller plus loin..

- Bulletin de paie
- Mission recrutement
- Mission embauche



10 place Alfonse Jourdain  
31000 TOULOUSE



05 61 07 01 76



contact@groupe-dedia.com



www.groupe-dedia.com

